

RÈGLEMENT INTÉRIEUR OFFICIEL

Séjours Sportifs– FIT’IMPACT ET BODYFIT SPIRIT

1. OBJET ET CHAMP D’APPLICATION

Le présent règlement intérieur définit les conditions de participation, de sécurité, de responsabilité et de vie collective dans le cadre du séjour sportif organisé par **FIT’IMPACT et BODYFIT SPIRIT** (ci-après : l’Organisation).

Il s’applique obligatoirement à :

- tous les participants inscrits,
- les accompagnants,
- les encadrants,
- les parents ou responsables légaux des enfants présents,
- toute personne prenant part au séjour, même partiellement.

La participation au séjour vaut **acceptation pleine, entière et irrévocable** du présent règlement.

2. CONDITIONS D’INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

2.1 Modalités d’inscription

L’inscription est validée uniquement lorsque :

- le formulaire d’inscription est rempli,
- les informations de santé sont fournies,
- le règlement est effectué ou la preuve de paiement transmise.

2.2 Paiement – Clause stricte de non-remboursement

 **Aucun remboursement ne sera effectué**, y compris en cas :

- de désistement volontaire,
- de retard ou d’absence,
- de maladie, blessure, opération,
- de modification professionnelle ou personnelle,
- de problème de transport ou logistique,

- d'incapacité à participer à certaines activités,
- d'exclusion pour non-respect du règlement,
- de force majeure personnelle ou collective.

La somme versée (acompte, pré-paiement, paiement total) constitue un **engagement ferme**, et est réputée définitivement acquise à BODYFIT SPIRIT et FIT'IMPACT.

2.3 Annulation par l'Organisation

En cas d'annulation du séjour par l'Organisation pour des raisons indépendantes de sa volonté (intempéries extrêmes, fermeture du site, directives administratives, etc.), l'Organisation pourra :

- proposer un report,
- ou un avoir valable sur un prochain séjour.

Aucune indemnité complémentaire ne pourra être réclamée.

3. SANTÉ ET APTITUDE PHYSIQUE

3.1 Responsabilité du participant

Chaque participant déclare :

- être apte physiquement à pratiquer les activités proposées,
- ne présenter aucune contre-indication médicale,
- informer l'Organisation de tout problème de santé particulier.

3.2 Informations médicales

Les participants sont tenus de fournir :

- allergies,
- traitements,
- pathologies connues,
- antécédents médicaux importants,
- contact d'urgence joignable.

3.3 Accidents – Interventions

En cas d'accident :

- les encadrants peuvent appeler les secours sans autorisation préalable,
- les frais de santé, d'hospitalisation ou de transport restent intégralement à la charge du participant.

BODYFIT SPIRIT et FIT'IMPACT **ne peuvent être tenus responsables** de l'évolution d'un état de santé antérieur ou d'un accident survenu lors des activités.

4. ENFANTS ACCOMPAGNANTS – RESPONSABILITÉ LÉGALE

Les séjours sont conçus pour adultes. Si un participant choisit d'amener un enfant :

4.1 Responsabilité exclusive du parent

Le parent ou responsable légal assume :

- la surveillance constante,
- la sécurité,
- le comportement de l'enfant,
- ses déplacements,
- sa présence dans les zones à risques,
- la gestion des repas, hygiène et besoins.

4.2 Participation aux activités

Les enfants **ne sont pas autorisés** à participer aux activités sportives sauf mention écrite. Ils doivent rester à distance de la zone de pratique.

4.3 Exonération totale de responsabilité

En cas d'accident, blessure, chute, dégradation, conflit, ou tout incident survenu à un enfant, le parent reconnaît que :

➡ **BODYFIT SPIRIT, FIT'IMPACT et tous les encadrants ne pourront JAMAIS être tenus responsables.**

➡ **Aucun recours, procédure judiciaire ou réclamation financière ne pourra être engagé**

Toute contestation sera juridiquement irrecevable.

5. SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT

5.1 Consignes de sécurité

Les consignes fournies par les encadrants sont **obligatoires** et non négociables.

La participation peut être refusée à toute personne :

- présentant un risque pour elle-même ou pour les autres,
- n'ayant pas la tenue appropriée,
- ne respectant pas la sécurité.

5.2 Comportements interdits

Interdiction stricte de :

- violence verbale ou physique,
- comportements dangereux,
- non-respect des horaires,
- nuisances sonores excessives,
- alcoolisation excessive,
- usage de substances illicites,
- perturbation du groupe.

Tout manquement peut entraîner **une exclusion immédiate sans remboursement**.

5.3 Vie privée et image

Il est interdit de filmer, photographier ou enregistrer une personne **sans son accord explicite**.

6. HÉBERGEMENT, HYGIÈNE, OBJETS PERSONNELS

6.1 Hébergement

Les chambres et espaces communs doivent être maintenus propres.
Toute dégradation sera facturée au participant incriminé.

6.2 Objets de valeur

L'Organisation décline toute responsabilité en cas de :

- perte,
- vol,
- casse.

Chaque participant reste responsable de ses biens.

7. ASSURANCES

7.1 Assurance personnelle obligatoire

Il est recommandé de disposer :

- d'une **assurance responsabilité civile**,
- d'une **assurance individuelle accident**,
- d'une **assurance voyage** (optionnelle).

L'Organisation ne couvre pas les dommages corporels.

7.2 Responsabilité civile de l'Organisation

BODYFIT SPIRIT et FIT'IMPACT ne peuvent être tenus responsables pour :

- blessures liées à une mauvaise exécution d'un exercice,
 - blessures liées à une condition physique insuffisante,
 - pertes matérielles,
 - dommages causés par un tiers,
 - incidents survenus hors activité.
-

8. EXCLUSION ET SANCTIONS

L'Organisation peut exclure immédiatement et sans remboursement :

- un participant dangereux,
- un participant manquant de respect aux règles,
- un participant agressif ou perturbateur,
- un parent incapable de gérer ses enfants.

Cette mesure ne peut en aucun cas donner lieu à un recours ou une indemnité.

9. LITIGES

Tout litige sera réglé, dans un premier temps, par un échange amiable.
À défaut, seul le tribunal compétent du siège de l'Organisation sera habilité.

10. SIGNATURE

La signature du participant vaut :

- lecture complète du règlement,
- compréhension,
- acceptation irrévocable.

Nom : _____

Prénom : _____

Date : _____

Signature : _____